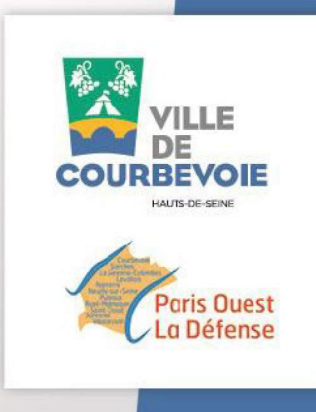




PLU de Courbevoie

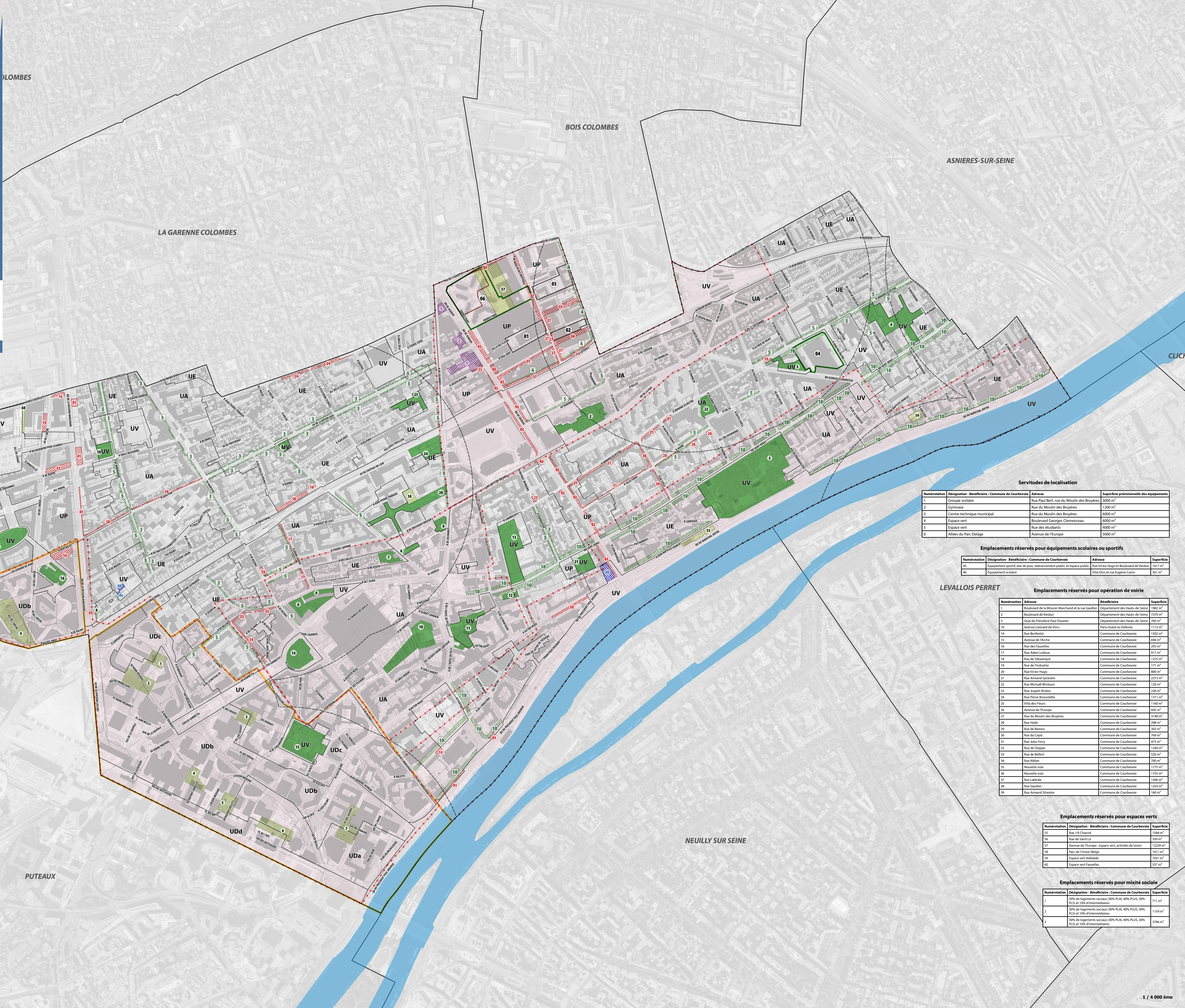
4.1.1 Plan de zonage général détaillé

Approbation	Mise en Compatibilité
Vu pour être annexé à la délibération n°47 du 29/09/2020	Mise en compatibilité avec le décret n° 2022-457 du 30/03/2022



- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Périmètre d'Opération d'Intérêt National de La Défense
- Périmètre de réduction des obligations de stationnement
- Zones et secteurs**
- Délimitation des zones et secteurs
- Périmètre de risque de l'établissement Enertherm**
- Zone d'interdiction stricte
- Zone d'interdiction
- Zone de restriction
- Zone exposée ne nécessitant pas de réglementation particulière
- Périmètre d'exposition à des bris de vitre par effet de surpression
- Emplacements réservés (les n° sont des références à l'annexe 1 du règlement)**
- Emplacement réservé pour équipement ou service public
- Emplacement réservé pour élargissement de voirie
- Emplacement réservé pour espace vert
- Emplacement réservé pour mixité sociale
- Prescriptions particulières (hors marges de recul les n° sont des références à l'annexe 2 du règlement)**
- Zone de hauteur spécifique = 32m
- Marge de recul (distance exprimée en mètres : le n° représente la largeur par rapport à l'alignement)
- Espace Vert Protégé
- Espace Libre Protégé
- Servitudes de localisation (les n° sont des références à l'annexe 1 du règlement)**
- Servitude de localisation pour équipement
- Servitude de localisation pour espace vert

0 250 m



Servitudes de localisation			
Numerotation	Désignation - Bénéficiaire - Commune de Courbevoie	Adresse	Superficie prévisionnelle des équipements
1	Groupe scolaire	Rue Paul Bert, rue du Moulin des Bruyères	3000 m²
2	Gymnase	Rue du Moulin des Bruyères	1200 m²
3	Centre technique municipal	Rue du Moulin des Bruyères	6000 m²
4	Espace vert	Boulevard Georges Clemenceau	6000 m²
5	Espace vert	Rue des Bruyères	4000 m²
6	Allées du Parc Delage	Avenue de l'Europe	5000 m²

Emplacements réservés pour équipements scolaires ou sportifs

Numerotation	Désignation - Bénéficiaire - Commune de Courbevoie	Adresse	Superficie
45	Équipement sportif, aire de jeux, stationnement public et espace public	Rue Victor Hugo et Boulevard de Verdun	1672 m²
46	Équipement scolaire	Ville Gili et rue Eugène Cail	361 m²

LEVALLOIS PERRET

Emplacements réservés pour opération de voirie

Numerotation	Adresse	Bénéficiaire	Superficie
1	Boulevard de la Mission Marchand et la rue Gaudier	Département des Hauts-de-Seine	1982 m²
2	Boulevard de Verdun	Département des Hauts-de-Seine	2220 m²
3	Quai du Président Paul Doumer	Département des Hauts-de-Seine	700 m²
10	Avenue Léonard de Vinci	Paris Ouest la Défense	1113 m²
14	Rue Berthelot	Commune de Courbevoie	1502 m²
15	Avenue de l'Écluse	Commune de Courbevoie	694 m²
16	Rue des Fauvelles	Commune de Courbevoie	293 m²
17	Rue Adam Lacroix	Commune de Courbevoie	917 m²
18	Rue de Sébastopol	Commune de Courbevoie	1275 m²
19	Rue de l'Industrie	Commune de Courbevoie	171 m²
20	Rue Victor Hugo	Commune de Courbevoie	800 m²
21	Rue Armand Sylvestre	Commune de Courbevoie	2273 m²
22	Rue Michel Winbaum	Commune de Courbevoie	120 m²
23	Rue Joseph Weller	Commune de Courbevoie	228 m²
24	Rue Pierre Bressollette	Commune de Courbevoie	1311 m²
25	Villa des Fleurs	Commune de Courbevoie	1160 m²
26	Avenue de l'Europe	Commune de Courbevoie	605 m²
27	Rue du Moulin des Bruyères	Commune de Courbevoie	3148 m²
28	Rue Huet	Commune de Courbevoie	268 m²
29	Rue de Béarn	Commune de Courbevoie	303 m²
30	Rue du Cayla	Commune de Courbevoie	769 m²
31	Rue Jules Ferry	Commune de Courbevoie	473 m²
32	Rue de Drogue	Commune de Courbevoie	1249 m²
33	Rue de Belfort	Commune de Courbevoie	520 m²
34	Rue Weller	Commune de Courbevoie	700 m²
35	Nouvelle voie	Commune de Courbevoie	1775 m²
36	Nouvelle voie	Commune de Courbevoie	1755 m²
37	Rue Latérale	Commune de Courbevoie	1568 m²
38	Rue Gaudier	Commune de Courbevoie	1254 m²
39	Rue Armand Sylvestre	Commune de Courbevoie	140 m²

Emplacements réservés pour espaces verts

Numerotation	Désignation - Bénéficiaire - Commune de Courbevoie	Superficie
55	Rue J.B. Charcot	1544 m²
56	Rue de Saint-Louis	309 m²
57	Avenue de l'Europe - espace vert, activités de loisirs	12229 m²
58	Parc de l'Union Belge	1411 m²
59	Espace vert Adélaïde	1031 m²
60	Espace vert Fauvelles	557 m²

Emplacements réservés pour mixité sociale

Numerotation	Désignation - Bénéficiaire - Commune de Courbevoie	Superficie
1	30% de logements sociaux (30% PLAL 40% PLUS, 30% PLUS et 10% d'intermédiaires)	711 m²
2	30% de logements sociaux (30% PLAL 40% PLUS, 30% PLUS et 10% d'intermédiaires)	1159 m²
3	30% de logements sociaux (30% PLAL 40% PLUS, 30% PLUS et 10% d'intermédiaires)	3796 m²



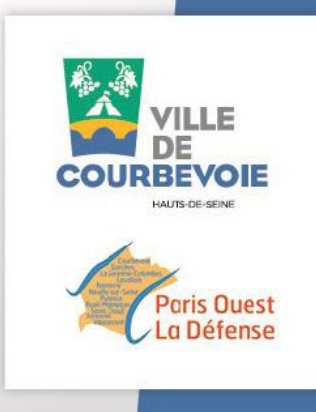
PLU

Révision
du Plan
Local
d'Urbanisme
de Courbevoie

4.1.2 Plan de zonage général couleur

Arrêt	Approbation
Vu pour être annexé à la délibération n°20 du 26 juin 2019.	Vu pour être annexé à la délibération n°47 du 29/09/2020

- HABITAT
- ECONOMIE
- TRANSPORT
- ENVIRONNEMENT
- PATRIMOINE



Orientation d'Aménagement et de Programmation

Périmètre d'Opération d'Intérêt National de La Défense

Zones et secteurs

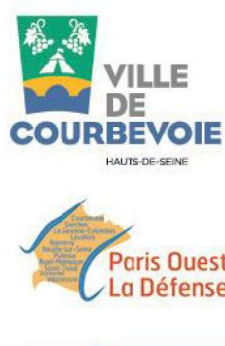
- UA
- UDa
- UDb
- UDc
- UDd
- UE
- UP
- UV



PLU Révision
du Plan
Local
d'Urbanisme
de **Courbevoie**

4.1.3 Plan de zonage quartier : Cœur de Ville

Approbation	Mise en Compatibilité
Vu pour être annexé à la délibération n°47 du 29/09/2020	Mis en compatibilité avec le décret n° 2022-457 du 30/03/2022



Emplacements réservés pour opération de voirie

Numérotation	Bénéficiaire	Adresse	Superficie
2	Département des Hauts-de-Seine	Boulevard de Verdun	7270 m ²
3	Département des Hauts-de-Seine	Quai du Président Paul Doumer	760 m ²
17	Commune de Courbevoie	Rue Adam Ledoux	917 m ²
18	Commune de Courbevoie	Rue de Sébastopol	1275 m ²
19	Commune de Courbevoie	Rue de l'Industrie	171 m ²
20	Commune de Courbevoie	Rue Victor Hugo	800 m ²
22	Commune de Courbevoie	Rue Michael Winburn	120 m ²
23	Commune de Courbevoie	Rue Joseph Rivière	228 m ²
24	Commune de Courbevoie	Rue Pierre Brossette	1311 m ²
29	Commune de Courbevoie	Rue de Bezons	303 m ²

Emplacements réservés pour espace vert

Numérotation	Désignation - Bénéficiaire : Commune de Courbevoie	Superficie
58	Parc de l'Union Belge	1411 m ²

Emplacements réservés pour équipements scolaires ou sportifs

Numérotation	Désignation - Bénéficiaire : Commune de Courbevoie	Adresse	Superficie
45	Équipement sportif, aire de jeux, stationnement public et espace public	Rue Victor Hugo et Boulevard de Verdun	1617 m ²

Emplacements réservés pour mixité sociale

Numerotation	Désignation	Adresse	Superficie
1	30% de logements sociaux (30% PLAI, 40% PLUS, 30% PLS) et 10% d'intermédiaires	155 Boulevard de Verdun et 120 Rue de Colombes	711 m ²
2	30% de logements sociaux (30% PLAI, 40% PLUS, 30% PLS) et 10% d'intermédiaires	121-123-127 Boulevard de Védrun	1159 m ²
3	30% de logements sociaux (30% PLAI, 40% PLUS, 30% PLS) et 10% d'intermédiaires	136-138 Avenue de la République et 113-119 Boulevard de Verdun	3796 m ²

Espaces verts protégés

Numérotation	Désignation - Bénéficiaire : Commune de Courbevoie	Superficie
6	Square du Capricorne	5527 m²
7	Jardin de l'Hôtel de Guines	1883 m²
8	Square des Brunettes	915 m²
9	Square Kruger	1502 m²
10	Parc des Pléiades	9402 m²
11	Square de l'Hôtel de Ville	6911 m²
12	Orphelinat des Arts	917 m²
13	Place des 3 Frères Roggenputz et parc Ancien cimetière	10016 m²
19	Square de la République	970 m²
20	Jardin des Tournelles	7021 m²
21	Square Nokovitch	3051 m²
23	Square Raspail Kilford	2822 m²
24	Square Château du Loir	4561 m²

-  Orientation d'Aménagement et de Programmation
 -  Périmètre d'Opération d'Intérêt National de La Défense
 -  Périmètre de réduction des obligations de stationnement
- ## Zones et secteurs
-  Délimitation des zones et secteurs
- ## Périmètre de risque de l'établissement Enertherm
-  Zone d'interdiction stricte
 -  Zone d'interdiction
 -  Zone de restriction
 -  Zone exposée ne nécessitant pas de réglementation particulière
 -  Périmètre d'exposition à des bris de vitre par effet de surpression

Prescriptions particulières
(hors marges de recul les n° sont des références
à l'annexe 2 du règlement)

- Implantation des constructions
- Zone hauteur spécifique = 32m
- ▤ Marge de recul (distance exprimée en mètres : le n° représente la largeur par rapport à l'alignement)
- ▦ Espace Libre des Villas à végétaliser (voir plans des villas)
- ▨ Périmètre villas
- Espace Vert Protégé
- Espace Libre Protégé

Emplacements réservés
(les n° sont des références à l'annexe 1 du règlement)

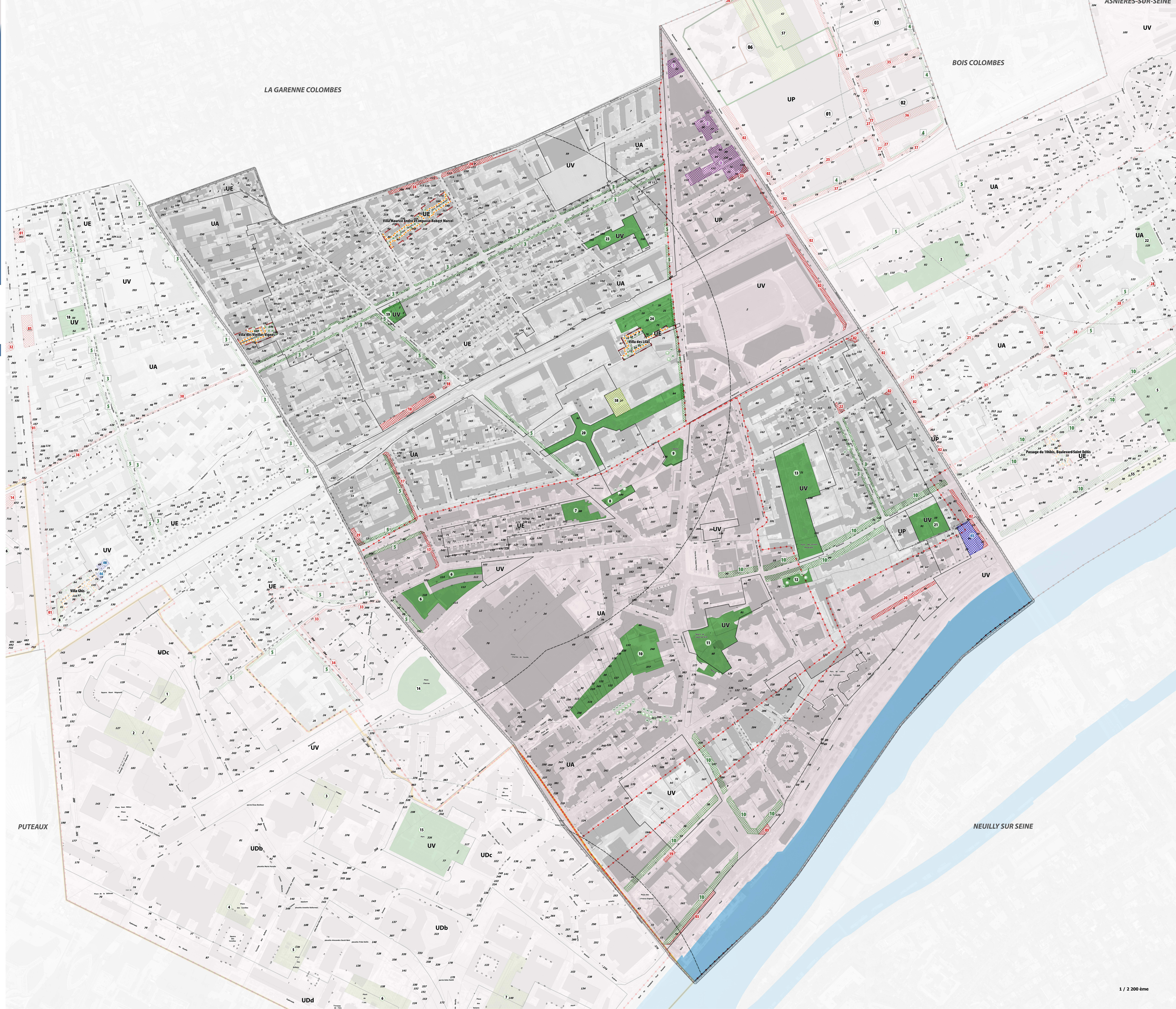
-  Emplacement réservé pour équipement ou service public
- Emplacement réservé pour élargissement de voirie
-  Emplacement réservé pour espace vert
-  Emplacement réservé pour mixité sociale

Servitudes de localisation
(les n° sont des références à l'annexe 1 du règlement)

- ☒ Servitude de localisation pour espace vert

Arbres remarquables
(les n° sont des références à l'annexe 2 du règlement)

- ② ③ Arbres remarquables





PLU

Révision
du Plan
Local
d'Urbanisme

de Courbevoie

HABITAT

ECONOMIE

TRANSPORT

ENVIRONNEMENT

PATRIMOINE

4.1.4 Plan de zonage quartier : Bécon

Approbation	Mise en Compatibilité
Vu pour être annexé à la délibération n°47 du 29/09/2020	Mise en compatibilité avec le décret n° 2022-457 du 30/03/2022



Emplacements réservés pour opération de voirie

Numerotation	Bénéficiaire	Adresse	Superficie
2	Dispositif des Hauts-de-Seine	Boulevard de Verdun	2273 m²
21	Commune de Courbevoie	Rue Armand Sylvestre	2273 m²
25	Commune de Courbevoie	Villa des Fleurs	1160 m²
26	Commune de Courbevoie	Avenue de l'Europe	605 m²
27	Commune de Courbevoie	Rue du Moulin des Bruyères	3148 m²
28	Commune de Courbevoie	Rue Hudri	298 m²
30	Commune de Courbevoie	Rue du Cayla	789 m²
31	Commune de Courbevoie	Rue Jules Ferry	473 m²
35	Commune de Courbevoie	Nouvelle voie	1775 m²
36	Commune de Courbevoie	Nouvelle voie	1755 m²
37	Commune de Courbevoie	Rue Latérale	1568 m²
39	Commune de Courbevoie	Rue Armand Sylvestre	160 m²

Emplacements réservés pour espace vert

Numerotation	Désignation - Bénéficiaire : Commune de Courbevoie	Superficie
55	Rue J-B Charcot	1544 m²
57	Avenue de l'Europe : espace vert, activités de loisirs	12229 m²
59	Espace vert Adilade	1031 m²

Servitudes de localisation

Numerotation	Désignation - Bénéficiaire : Commune de Courbevoie	Adresse	Superficie prévisionnelle de l'équipement
1	Groupe scolaire	Rue Paul Bert, rue du Moulin des Bruyères	3000 m²
2	Gymnase	Rue du Moulin des Bruyères	1200 m²
3	Centre technique municipal	Rue du Moulin des Bruyères	6000 m²
4	Espace vert	Boulevard Georges Clemenceau	6000 m²
6	Allées du Parc Delage	Avenue de l'Europe	5000 m²

Espaces verts protégés

Numerotation	Désignation - Bénéficiaire : Commune de Courbevoie	Superficie
2	Parc des Bruyères	7252 m²
3	Square de l'Etendard	2323 m²
4	Parc des Couronnes	11452 m²
5	Parc de Bécon	44540 m²
22	Square Villebois-Mareuil	2314 m²

 Orientation d'Aménagement et de Programmation

 Périmètre d'Opération d'Intérêt National de La Défense

 Périmètre de réduction des obligations de stationnement

Zones et secteurs

 Délimitation des zones et secteurs

 **Périmètre de risque de l'établissement Enertherm**

 Zone d'interdiction stricte

 Zone d'interdiction

 Zone de restriction

 Zone exposée ne nécessitant pas de réglementation particulière

 Périmètre d'exposition à des bris de vitre par effet de surpression

Prescriptions particulières (hors marges de recul les n° sont des références à l'annexe 2 du règlement)

 Implantation des constructions

 Zone hauteur spécifique = 32m

 Marge de recul (distance exprimée en mètres : le n° représente la largeur par rapport à l'alignement)

 Espace Libre des Villas à végétaliser (voir plans des villas)

 Périmètre villas

 Espace Vert Protégé

 Espace Libre Protégé

Emplacements réservés (les n° sont des références à l'annexe 1 du règlement)

 Emplacement réservé pour équipement ou service public

 Emplacement réservé pour élargissement de voirie

 Emplacement réservé pour espace vert

 Emplacement réservé pour mixité sociale

Servitudes de localisation (les n° sont des références à l'annexe 1 du règlement)

 Servitude de localisation pour équipement

 Servitude de localisation pour espace vert

Arbres remarquables (les n° sont des références à l'annexe 2 du règlement)

 Arbres remarquables

0

250 m

1 / 2 200 ème



PLU

Révision
du Plan
Local
d'Urbanisme

de Courbevoie

HABITAT

ECONOMIE

TRANSPORT

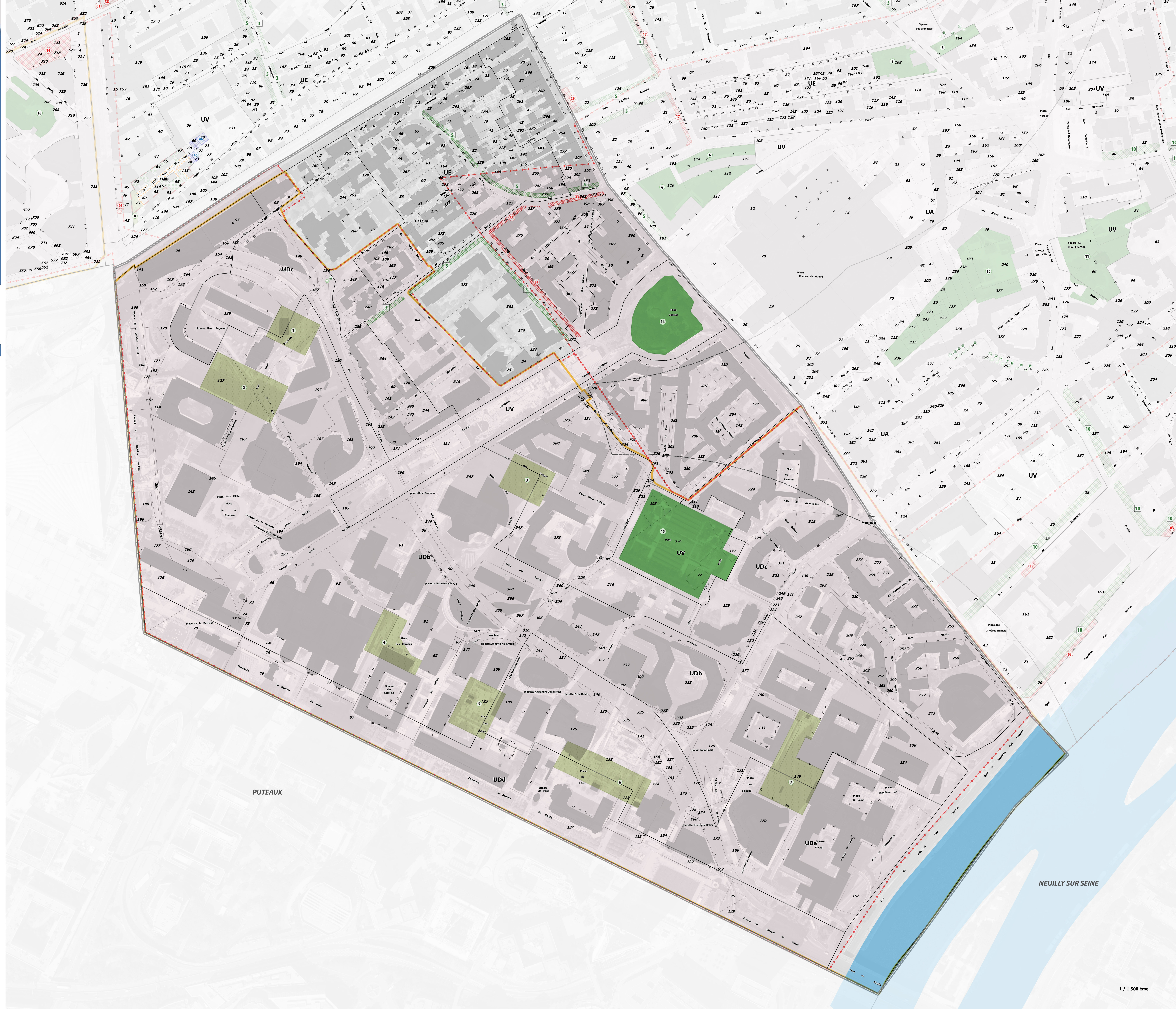
ENVIRONNEMENT

PATRIMOINE

4.1.5 Plan de zonage quartier : Gambetta

Arrêt	Approbation
Yu pour être annexé à la délibération n°20 du 26 juin 2019.	Yu pour être annexé à la délibération n°47 du 29/09/2020...





Emplacements réservés pour opération de voirie

Numerotation	Bénéficiaire	Adresse	Superficie
33	Commune de Courbevoie	Rue de Buffault	150 m²
34	Commune de Courbevoie	Rue Kléber	700 m²

Espaces verts protégés

Numerotation	Désignation - Bénéficiaire : Commune de Courbevoie	Superficie
14	Parc de Freudensdadt	5860 m²
15	Parc Denis Diderot	11532 m²

Espaces libres protégés

Numerotation	Désignation - Bénéficiaire : Commune de Courbevoie	Superficie
1	Henri Regnault	2336 m²
2	Square Henri Regnault	4999 m²
3	Yvonne	2613 m²
4	Carottes	2779 m²
5	Reflets	3106 m²
6	IRS	4430 m²
7	Saisons	5194 m²

- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Périmètre d'Opération d'Intérêt National de La Défense
- Périmètre de réduction des obligations de stationnement

Zones et secteurs

- Délimitation des zones et secteurs
- Périmètre de risque de l'établissement Enertherm
- Zone d'interdiction stricte
- Zone d'interdiction
- Zone de restriction
- Zone exposée ne nécessitant pas de réglementation particulière
- Périmètre d'exposition à des bris de vitre par effet de surpression

Prescriptions particulières (hors marges de recul les n° sont des références à l'annexe 2 du règlement)

- Implantation des constructions
- Zone hauteur spécifique = 32m
- Marge de recul (distance exprimée en mètres : le n° représente la largeur par rapport à l'alignement)
- Espace Libre des Villas à végétaliser (voir plans des villas)
- Périmètre villas
- Espace Vert Protégé
- Espace Libre Protégé

Emplacements réservés (les n° sont des références à l'annexe 1 du règlement)

- Emplacement réservé pour équipement ou service public
- Emplacement réservé pour élargissement de voirie
- Emplacement réservé pour espace vert
- Emplacement réservé pour mixité sociale

Servitudes de localisation

- (les n° sont des références à l'annexe 1 du règlement)
- Servitude de localisation pour équipement
- Servitude de localisation pour espace vert

Arbres remarquables

- (les n° sont des références à l'annexe 2 du règlement)
- Arbres remarquables

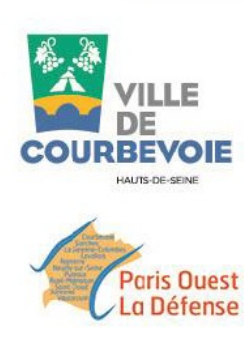


PLU Révision
du Plan
Local
d'Urbanisme

de **Courbevoie**

4.1.6 Plan de zonage quartier : Faubourg de l'Arche

Arrêt	Approbation
Vu pour être annexé à la délibération n°20 du 25 juin 2019.	Vu pour être annexé à la délibération n°47 du 29/09/2020 ...



Emplacements réservés pour opération de voirie

Numérotation	Bénéficiaire	Adresse	Superficie
1	Département des Hauts-de-Seine	Boulevard de la Mission Marchand et la rue Gauttier	1982 m ²
13	Paris-Ouest-La Défense	Avenue Léonard de Vinci	1113 m ²
14	Commune de Courbevoie	Rue Berthelot	1502 m ²
15	Commune de Courbevoie	Avenue de l'Arche	694 m ²
16	Commune de Courbevoie	Rue des Fauvelles	293 m ²
32	Commune de Courbevoie	Rue de Dieppe	1249 m ²
38	Commune de Courbevoie	Rue Gauttier	1254 m ²

Emplacements réservés pour espace vert

Numérotation	Désignation - Bénéficiaire : Commune de Courbevoie	Superficie
56	Rue de Saint Lô	359 m ²
60	Espace vert Fauvelles	557 m ²

Emplacements réservés pour équipements scolaires ou sportifs

Numérotation	Désignation - Bénéficiaire : Commune de Courbevoie	Adresse	Superficie
46	Équipement scolaire	Villa Ghis et rue Eugène Caron	361 m ²

Servitudes de localisation

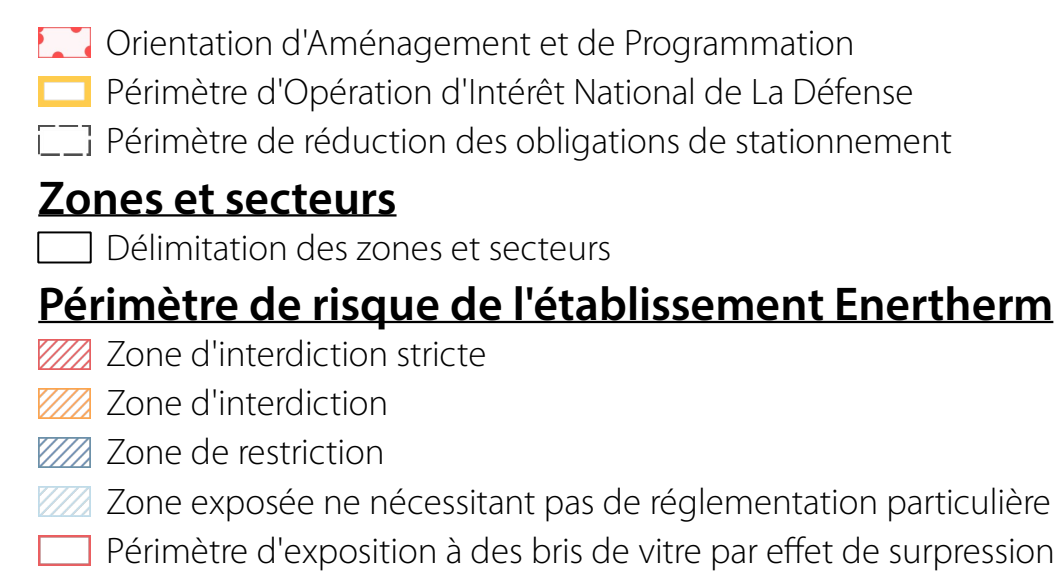
Numérotation	Désignation - Bénéficiaire : Commune de Courbevoie	Adresse	Superficie prévisionnelle de l'équipement
5	Espace vert	Rue des étudiants	4000 m²

Espaces verts protégés

Numerotation	Désignation - Bénéficiaire : Commune de Courbevoie	Superficie
1	Parc du Millénaire	5802 m²
16	Parc Jacques Cartier	3365 m²
17	Parc Nelson Mandela	7666 m²
18	Square de Normandie	2260 m²

Espaces libres protégés

Numérotation	Désignation - Bénéficiaire : Commune de Courbevoie	Superficie
8	Au fond de la Villa Ghis, en relation avec la rue Eugène Caron	338 m ²
9	Mona Lisa	9654 m ²



Prescriptions particulières
(hors marges de recul les n° sont des références
à l'annexe 2 du règlement)

- Implantation des constructions
- Zone hauteur spécifique = 32m
- ⊠ Marge de recul (distance exprimée en mètres :
le n° représente la largeur par rapport à l'alignement)
- ⊠ Espace Libre des Villas à végétaliser (voir plans des villas)
- ⊠ Périmètre villas
- ⊠ Espace Vert Protégé
- ⊠ Espace Libre Protégé

Emplacements réservés
(les n° sont des références à l'annexe 1 du règlement)

- Emplacement réservé pour équipement ou service public
-  Emplacement réservé pour élargissement de voirie
-  Emplacement réservé pour espace vert
-  Emplacement réservé pour mixité sociale

Servitudes de localisation
(les n° sont des références à l'annexe 1 du règlement)

- ☒ Servitude de localisation pour espace vert

Arbres remarquables
(les n° sont des références à l'annexe 2 du règlement)

- ② Arbres remarquables

